



Société anonyme
au capital de 125 573 180 euros
siège social : 154 rue de l'Université - 75007 Paris
562 008 151 R.C.S. Paris

Paris, le 14 avril 2009

Descriptif du programme de rachat par Imerys de ses propres actions soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009

I. Cadre juridique

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour but de décrire les finalités et modalités du programme de rachat de ses propres actions par la Société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009. L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires du 23 mars 2009.

Le présent document est mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société : 154 rue de l'Université - 75007 Paris, ainsi que sur son site Internet : www.imerys.com - rubrique [Le Groupe – Publications & Information Réglementée](#).

II. Nombre de titres et part du capital détenus par la Société

Au 14 avril 2009, le capital statuaire de la Société était composé de 62 786 590 actions.

A cette date, la Société auto-détenait, directement, 250 actions.

III. Répartition par objectif des titres détenus par la Société

Au 14 avril 2009, les 250 actions propres détenues directement par la Société étaient affectées en totalité à la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions.

IV. Objectifs du nouveau programme de rachat

Les objectifs de ce programme seraient de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions :

- en vue de l'annulation ultérieure des actions acquises par réduction du capital de la Société afin de compenser l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions ;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société ou de l'attribution à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe, d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- pour la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;

V. Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital

- Part maximale du capital de la Société susceptible d'être rachetée – caractéristiques des titres de capital

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires s'élève à 6 278 659 actions, représentant 10 % des actions émises et en circulation au 1^{er} janvier 2009.

Il est rappelé qu'à la date du 14 avril 2009, le nombre d'actions auto-détenues par la Société était non significatif.

- Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés

Le prix maximum d'achat serait de 80 euros par action.

Compte tenu du nombre maximum d'actions pouvant être acheté, le montant maximal ainsi consacré à ces acquisitions ne pourrait excéder 502 millions d'euros.

VI. Modalités des rachats

Les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ces opérations pourront être réalisées à tout moment, y compris en période d'offre publique.

La Société n'entend pas utiliser d'instruments financiers à terme dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

VII. Durée du programme de rachat

Le programme a une durée de dix-huit mois à compter de l'approbation par l'Assemblée Générale du 29 avril 2009, soit jusqu'au 28 octobre 2010.

VIII. Bilan du précédent programme – tableau de déclaration synthétique

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires réunie le 30 avril 2008 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois. Les modalités de ce programme ont été décrites dans le descriptif détaillé du précédent programme de rachat d'actions.

Le précédent programme a été mis en œuvre à compter du 1^{er} mai 2008.

Il est précisé que le 20 octobre 2008, la Société a résilié le contrat de liquidité conclu le 24 mai 2004 avec la société Rothschild & Cie Banque ("Rothschild"). En conséquence et conformément à la réglementation applicable, Rothschild a procédé à la cession sur le marché du solde des actions Imerys inscrites au compte de liquidité au jour de la résiliation, et à la restitution à la Société du produit de cette cession d'un montant d'environ 24 millions d'euros.

Les tableaux ci-après détaillent les opérations réalisées au titre du précédent programme de rachat.

TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE
Situation au 14 avril 2009

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte :	n/s
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	976 543
Nombre de titres détenus en portefeuille :	250
- dont titres détenus via le contrat de liquidité :	0
- dont titres détenus au titre de couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions :	250
- dont titres détenus en vue de leur annulation ultérieure :	0
Valeur comptable du portefeuille :	5 989 euros
Valeur de marché du portefeuille : (sur la base du cours de clôture du 9 avril 2009, soit 30,64 euros)	7 660 euros

BILAN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ENTRE LE 30 AVRIL 2008 ET LE 14 AVRIL 2009

	Opérations effectuées du 30 avril 2008 au 14 avril 2009		Positions ouvertes au 14 avril 2009
	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes/ transferts	
Nombres de titres	937 325	1 067 075	néant
Cours moyen des transactions (<i>en €</i>)	48,73	48,23	
Montant total des transactions (<i>en €</i>)	45 678 336	51 460 799	

Ce descriptif a été transmis à l'Autorité des marchés financiers. Il est disponible gratuitement au siège de la Société : 154 rue de l'Université - 75007 Paris, et sur le site Internet de la Société (www.imerys.com - rubrique Le Groupe – Publications & Information Réglementée).